

CONDITIONS GÉNÉRALES



www.partnersheep.ch

GÉNÉRALITÉS

Les conditions ci-après s'appliquent à toutes les ventes de PartnerSheep aux clients situés en Suisse ou à l'étranger. Le client passant commande reconnaît expressément, d'office, les présentes conditions. Au demeurant, s'appliquent les dispositions contenues dans le Code suisse des obligations.

CONCLUSION DU CONTRAT SUR LA BASE DES PRÉSENTES CONDITIONS

Une fois la confirmation de commande dûment signée par le co-contractant, les conditions sont expressément reconnues et acceptées, tant s'agissant de leurs étendues que de leurs exécutions (effets immédiats).

Les éventuelles modifications faites ultérieurement à la signature de la confirmation de commande et qui engendrent une adaptation des prestations convenues ou qui engendrent des frais supplémentaires, seront facturées en sus.

Les conséquences financières d'éventuelles annulations faites ultérieurement à la signature de la confirmation de commande seront assumées intégralement par le co-contractant.

PRIX

Les tarifs des services vendus sont ceux en vigueur au jour de l'envoi de l'offre au client. Ils sont libellés en francs suisses, hors TVA. Ils sont garantis durant la période de validité de l'offre.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement de la prestation s'effectue jusqu'à 30 jours après la date de l'activité sur le compte de PartnerSheep. En cas de retard de paiement, PartnerSheep se réserve le droit de facturer des frais de rappel.

Toutes les prestations fournies par PartnerSheep sont facturées et seront uniquement encaissées par virement bancaire ou postal. Cependant, nous acceptons à titre exceptionnel et selon accord des paiements online via SumUp moyennant des frais de 4% du montant final.

RESPONSABILITÉS

PartnerSheep ne pourra être tenu responsable pour tout dommage pouvant atteindre le client et dont l'origine échappe à son contrôle.

SÉCURITÉ

PartnerSheep se décharge de toute responsabilité face aux risques imprévisibles et/ou liés au comportement du client ainsi que des participants. En d'autres termes, le client accepte d'assumer le risque restant d'une activité de loisirs qui ne peut être évité malgré une préparation minutieuse et une conduite prudente et avisée. Dans le cadre de la responsabilité personnelle qui lui incombe et afin d'assurer un déroulement aussi sûr que possible, le client doit suivre les instructions de PartnerSheep et lui faire immédiatement part de préoccupations éventuelles ainsi que de tout problème physique et/ou psychique. Il est de la responsabilité du client d'informer de cette clause de sécurité aux participants de la prestation.

ASSURANCE

PartnerSheep et son personnel auxiliaire ou mandaté, sont assurés par une assurance responsabilité civile professionnelle. Toutefois, le client doit avoir une assurance maladie et accidents. De plus, une assurance annulation est recommandée.

ANNULATION PAR LE CO-CONTRACTANT

Toutes annulations de prestations seront formulées par écrit et engendreront les frais suivants :

- 120-61 jours avant : 10% du montant total sera retenu
- 60-31 jours avant : 50% du montant total sera retenu
- 30-8 jours avant : 75% du montant total sera retenu
- 7 jours et moins : 100% du montant total sera retenu

CONFIDENTIALITÉ

PartnerSheep s'interdit de divulguer les informations qui lui auront été communiquées par le client et stipulées expressément confidentielles ainsi que toute publication de photographies sans l'accord préalable du client.

INTERPRÉTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS

Tant les présentes conditions, que les éventuels échanges et offres (contre-offres) antérieures servent à interpréter la volonté des co-contractants dans le cadre de l'exécution des prestations.

JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de différends entre les co-contractants portant notamment sur la formation, l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions, il s'agira de saisir le Tribunal civil de l'arrondissement de l'Est vaudois.